

Département de l'Ariège  
MAIRIE DE LOUBIERES

Téléphone/ Fax : 05.61.05.33.65  
courriel : [mairie.loubieres@orange.fr](mailto:mairie.loubieres@orange.fr)

## Compte rendu du conseil municipal du 04 Novembre 2020

Présents :

Mesdames : VIGNES Fabienne, Chantal AUGÉ, Muriel CAVAILLES, Nadine LAURENS, Anne MORANDEIRA.

Messieurs : Denis BELARD, Daniel JEAN, Gérard ROUGE, Frédéric JEAN, Patrice SERVANT, Quentin MICHELON.

Secrétaire de séance : Frédéric JEAN

Ordre du jour :

- 1) Cérémonie du 11 Novembre
- 2) Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- 3) SMECTOM du Plantaurel
- 4) Pose de deux citernes pour l'incendie : Demande d'une aide financière auprès de l'Etat et du département
- 5) SIVE
- 6) SDE09
- 7) Questions diverses

Validation par le conseil municipal du précédent compte rendu, en date du 08 Octobre 2020.

### 1) Cérémonie du 11 novembre :

Les cérémonies ne sont pas soumises à l'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique. La Préfecture nous invite à limiter au maximum le nombre de participants

Deux nouveaux drapeaux ont été achetés ainsi qu'un Cyclamen.

Une minute de silence sera observée en début de journée du 11 Novembre en présence du maire et de quelques élus.

### 2) Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

L'article 136 de la loi ALUR du 24 mars 2004 prévoit que si une communauté d'agglomération ou de communes n'est pas devenue compétente en matière de PLU, elle le devient de plein droit le premier jour de l'année suivante.

La Préfecture nous demande de prendre une décision avant la fin de l'année.

Information sur la conférence des maires, organisée par la CAPFV le 14/10/2020, avait comme ordre du jour : modalités de transfert et d'exercice de la compétence PLUi

Le Scot, approbation le 10 mars 2015 et opposable depuis le 20 mai 2015, demandait aux communes de se mettre en conformité dans les trois ans.

A ce jour, sur 42 communes de la communauté d'agglomération, seules huit communes ont leur PLU opposable et quelques-unes en cours de finalisation.

Décision : Du fait que la commune de Loubières a réalisé sa mise en conformité avec le SCot et qu'elle a payé la somme d'environ 20 000€ pour cette révision, il est proposé de maintenir sa compétence au niveau du PLU.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### 3) SMECTOM du Plantaurel :

Compte-rendu de la visite du technicien (Mr ABBE) en charge de la collecte des déchets verts.

Il n'y aura pas de nouvelles tournées pour le traitement des résidus des tailles du vert au porte à porte.

Le SMECTOM s'engage plutôt vers une diminution progressive des tournées actuelles car il ne considère pas le vert comme un déchet.

Concernant les broyeurs mis à disposition :

-Broyage collectif : ce n'est pas envisageable pour nous car la commune n'a pas de terrain de stockage et de personnels, au quotidien, pour la mise en œuvre.

-Broyage individuel :

Le SMECTOM n'a pour l'instant qu'une machine et il est en phase de recrutement d'un responsable d'équipe.

La commune se porte volontaire pour une période de test de mise à disposition de broyeurs individuels pour les habitants de la commune, si le SMECTOM le souhaite.

### 4) Pose de deux citernes pour l'incendie le long de la route du Col Del Fach : Demande d'une aide financière auprès de l'état et du département :

Les communes qui répondent à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier des aides financières auprès :

-de l'Etat par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ;

-du Département par le FDAL (Fonds Départemental d'Action Locale).

Une délibération est adoptée à l'unanimité afin que la commune engage ces deux demandes d'aide financière.

### 5) SIVE :

Mise en place du nouveau conseil de SIVE, le 22 octobre 2020, faisant suite aux nouvelles élections qui se sont déroulées le mois dernier dans la commune de Saint-Jean-de-Verges.

La nouvelle Présidente est Sophie Navarro de la commune de Saint-Jean-de-Verges.

Un agent s'est mis en disponibilité : une solution de remplacement temporaire a été trouvée.

Mise en place, très prochainement, d'un système de réservation et paiement de la cantine.

Souhait de la nouvelle Présidente de réaliser une visite du SIVE de Les Pujols (même dimensionnement avec trois communes : Les Pujols – St-Amadou - Rieucros, fonctionnement en régie de l'ALAE, ...)

### 6) SDE09 :

Des travaux de renforcement HTA/BT sur la commune sont réalisés actuellement en tranchée commune avec le SMDEA. Le coût de ces travaux électriques est estimé à 132 900€ HT et est à la charge complète du SDE09.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### 7) Questions diverses

- Ressources humaines :

Le groupe de travail s'est réuni le 22 octobre 2020.

Les fiches de poste et les répartitions des heures de l'année 2021, des 2 agents du service technique, seront présentées au conseil municipal de décembre.

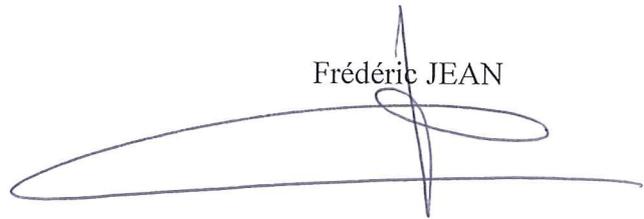
- Déchets de chasse :  
Le document du SMECTOM a été transmis dans la boîte aux lettres des chasseurs de Loubières
- Sénateur :  
Il demande de lui communiquer l'adresse courriel des conseillers afin de transmettre la lettre destinée à nous informer de son activité parlementaire au Sénat.  
Accord de l'ensemble des conseillers.
- Sapins de Noël :  
Une commande réalisée comme l'année dernière de 4 sapins pour la commune : un 250/300 pour l'entrée du bâtiment, salle communale de la mairie et trois 200/250 pour les voies communales.
- Rénovation de la chaussée suite aux travaux SMDEA :  
Conformément à la permission de voirie délivrée par le conseil départemental, l'entreprise doit réaliser un enrobé à chaud sur l'emprise des tranchées.  
La couche de finition, initialement prévue cette année par le département (nous sommes sur une RD jusqu'au Cazals), sera effectuée par le département l'année prochaine (travaux d'entretien réalisés tous les 15 ans).

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 02 Décembre à 18h30

Séance terminée à 19h45

Le secrétaire de séance,

Frédéric JEAN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical loop on the right side, crossing the horizontal line.